

Avec les Conseils de quartiers

# Devenez acteur, actrice de votre ville!

CANDIDATEZ  
AVANT LE  
23/10/2023

*Auzotegietako kontseiluekin*

## *Izan zure hiria*ren aktore!

Contribuer  
Lagundu  
Contribuir

Proposer  
Proposatu  
Perpausar

Valoriser  
Baloratu  
Har vâler

Participer  
Parte hartu  
Participar

**NOUVEAU MANDAT**

Candidatez pour devenir membre  
de votre Conseil de quartiers.

Bulletin à adresser à :  
[conseilsdequartiers@bayonne.fr](mailto:conseilsdequartiers@bayonne.fr)  
ou en mairie

**Bayonne\***  
BAIONA-PAYS BASQUE  
Plurielle et si singulière

# BULLETIN DE CANDIDATURE

À adresser dûment rempli à : Monsieur le Maire, Conseils de quartiers, Hôtel de Ville de Bayonne, 1 avenue Maréchal Leclerc, BP 60004, 64109 Bayonne cedex ou par courrier électronique à [conseilsdequartiers@bayonne.fr](mailto:conseilsdequartiers@bayonne.fr) AVANT LE 23 OCTOBRE 2023.

À noter : comme le prévoit la charte des Conseils de quartiers, une personne ou une structure ne peut être candidate que pour un seul Conseil de quartiers et un seul collège. La parité femmes-hommes sera respectée dans chaque collège. Remplissez en **MAJUSCULES** les informations ci-dessous et cochez les cases correspondantes.

Je propose ma candidature pour :

• Devenir membre du Conseil de quartiers suivant :

Sur les hauteurs de Bayonne

Entre Nive et Adour

Les rives droites de l'Adour

À l'ouest de la Nive

Faire partie du **collège habitants** :

J'atteste sur l'honneur d'une résidence principale à Bayonne

Candidate femme  Candidat homme

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mél : .....

Ou :

Faire partie du **collège acteurs locaux** :

Dans ce cas, précisez

Je suis un(e) représentant(e) d'association à Bayonne

J'exerce une activité professionnelle à Bayonne

Nom de l'association ou de l'entreprise : .....

Adresse : .....



Pour le collège acteurs locaux, la charte prévoit, pour assurer la parité, la désignation d'une femme et d'un homme lors de chaque candidature (1 seule personne sera tirée au sort), précisez ci-dessous les informations relatives aux deux personnes candidates (sauf professions indépendantes) :

Candidate femme

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mél : .....

Candidat homme

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mél : .....

Vos données sont traitées par la Ville de Bayonne dans le cadre de sa mission de service public de développement du dialogue citoyen. Elles seront conservées minimum 5 ans et jusqu'à 15 ans à compter de votre dernier mandat. Toutes les données demandées sont obligatoires pour le traitement de votre candidature. En tant que membre d'un Conseil de quartiers, vous deviendrez une personnalité publique et certaines de vos données deviendront publiques dans le cadre du droit à l'information des citoyens. Vous disposez de droits concernant vos données, notamment droit d'accès, rectification, opposition et effacement. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au délégué à la protection des données de la Ville de Bayonne [dpo@bayonne.fr](mailto:dpo@bayonne.fr) ou par courrier à destination du délégué à la protection des données adressé à l'hôtel de ville ; en accompagnant votre demande de tout élément permettant d'attester de votre identité. Vous disposez enfin du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle relativement aux traitements de données mis en œuvre tel qu'indiqué précédemment.

Si vous consentez par ailleurs à recevoir des communications sur les diverses activités de la Ville de Bayonne, cochez la case ci-contre. Vos coordonnées seront alors conservées jusqu'au retrait de votre consentement, qui pourra intervenir à tout moment.

Si ma candidature est tirée au sort le 14 novembre 2023, je m'engage à respecter la charte des Conseils de quartiers et à participer en tant que volontaire bénévole à ce dispositif dans l'intérêt général.

Date :

Signature\* :

\* Pour le collège acteurs locaux, signature des deux candidats

# LES 4 CONSEILS DE QUARTIERS DE BAYONNE ET LEURS SECTEURS



## LÉGENDE

- Conseil de quartiers "Sur les hauteurs de Bayonne"
- Conseil de quartiers "Les rives droites de l'Adour"
- Conseil de quartiers "Entre Nive et Adour"
- Conseil de quartiers "À l'ouest de la Nive"

# QUATRE CONSEILS DE QUARTIERS, QUATRE ADJOINTS DE QUARTIER



Adjoint de quartier “Sur les hauteurs de Bayonne” :  
**Cyrille Laiguillon**, délégué aux sports,  
à la vie associative et aux pratiques émergentes



Adjoint de quartier “Les rives droites de l'Adour” :  
**Christian Millet-Barbé**, délégué à la Prévention de la délinquance,  
à la tranquillité et à la sécurité publiques, à la lutte contre les incivilités



Adjointe de quartier “Entre Nive et Adour” :  
**Françoise Brau-Boirie**,  
déléguée à la santé pour tous et à la prévention



Adjointe de quartier “À l'ouest de la Nive” :  
**Sophie Castel**, déléguée au patrimoine culturel et urbain  
et chargée de la coordination des Conseils de quartiers



**Joseba Erremundeguy**  
est conseiller municipal délégué auprès du Maire,  
chargé de la relation avec les Conseils de quartiers

Informations et contact : [conseilsdequartiers@bayonne.fr](mailto:conseilsdequartiers@bayonne.fr)

# LA CHARTE DES CONSEILS DE QUARTIERS EN BREF

Dans le prolongement de sa politique de développement de la participation citoyenne, la Ville de Bayonne a instauré depuis 2021 quatre Conseils de quartiers. Ces nouvelles instances consultatives interviennent sur l'ensemble des champs de l'action publique municipale définis dans leur charte.

## POURQUOI CETTE DÉMARCHÉ ?

La Ville de Bayonne a créé 4 Conseils de quartiers, instances de participation citoyenne en complément des autres dispositifs existants. L'objectif est d'inscrire dans la durée une citoyenneté active et de permettre une participation accrue des habitants et des acteurs locaux à la vie publique locale. Ils se saisissent de sujets dans le cadre des champs d'actions prévus pour définir leur feuille de route et contribuer à la vie de leurs quartiers et de la ville.

## COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Chaque Conseil de quartiers se compose de 28 membres répartis en 3 collèges :

- un collège habitants : 16 membres
- un collège acteurs locaux : 8 membres (dont 6 pour les associations et 2 pour les professionnels)
- un collège élus du Conseil municipal : 4 membres.

Il se retrouve en réunion plénière au moins une fois par semestre. La parité femmes-hommes est respectée dans chaque collège. Dans chaque Conseil de quartiers, un Bureau, composé de représentants des collèges, est en charge de l'organisation et du fonctionnement. Des groupes de travail peuvent être créés pour avancer sur des thématiques.

## QUI PEUT PARTICIPER ?

Il faut :

- être âgé de 16 ans ou plus
- être habitant ou acteur local (association ou professionnel) à Bayonne
- s'engager volontairement et bénévolement au service de l'intérêt général pour un mandat d'une durée de 2 ans.

## COMMENT CANDIDATER ?

En remplissant le bulletin de candidature et en l'adressant **avant le 23 octobre 2023** :

- à l'attention de **Monsieur le Maire - Conseils de quartiers en mairie** ou
- par courrier électronique à [conseilsdequartiers@bayonne.fr](mailto:conseilsdequartiers@bayonne.fr)

## COMMENT LES MEMBRES SONT-ILS DÉSIGNÉS ?

Le 14 novembre 2023, un tirage au sort par huissier de justice, dans le respect de la parité, déterminera les candidats retenus pour participer aux collèges habitants et acteurs locaux de chaque Conseil de quartiers. Comme le prévoit la charte, Monsieur le Maire désignera deux membres du collège acteurs locaux. Une réunion d'installation de chaque Conseil de quartiers sera organisée avant la fin de l'année.

Retrouvez la charte des Conseils de quartiers au Hall Cassin, 3 rue Bernède, ou sur [bayonne.fr](http://bayonne.fr)

Pour plus d'infos, tous les comptes rendus des réunions plénières du premier mandat des Conseils de quartiers sont accessibles sur [bayonne.fr](http://bayonne.fr) (Rubriques Ma Mairie > Je participe > Conseils de quartiers).

[bayonne.fr](http://bayonne.fr)

**Bayonne\***  
BAIONA-PAYS BASQUE  
Plurielle et si singulière

# ÉDITO

Jean-René Etxebarria,  
Maire de Bayonne



Les quatre Conseils de quartiers ont été installés fin 2021 dans le but de renforcer la participation citoyenne à travers un dialogue permanent. Cette initiative volontaire, a permis à celles et ceux qui se sont mobilisés, habitants et acteurs locaux de Bayonne, d'agir en faveur de l'amélioration du cadre de vie des quartiers. Engagés pendant deux ans, les Conseillères et Conseillers de quartiers ont défini des feuilles de route qui ont été mises en œuvre avec les services et les élus de la Ville. Parmi les axes de travail choisis, des préoccupations communes sont apparues comme le développement et la sécurisation des mobilités actives, l'aménagement des espaces publics, le renforcement de la nature en ville, la valorisation des patrimoines et l'amélioration de l'offre de services. Les membres de ces instances doivent à présent être renouvelés comme le prévoit la charte. Vous souhaitez vous impliquer et poursuivre l'action au service des quartiers, alors rejoignez les Conseils de quartiers. Ensemble, notre ville avance !

Lau Auzo Kontseiluak 2021. urte bukaeran abian jarri ziren, azken hauteskundeetan hartu nuen konpromisioa zela eta, elkarrizketa iraunkorren bitartez herritarren parte-hartzea indartzeko asmoz. Borondatezko ekimen horri esker, Baionako herritarrak eta bertako aktoreak auzoetako bizimodua hobetzearen alde aritu dira. Bi urteko konpromisioa harturik, auzoetako kontseilariak ibilbide orriak zehaztu dituzte, Herriko zerbitzu eta hautetsiekin abian ezarriak izan direnak. Aukeraturako lan ardatzen artean, kezka amankomunak agertu ziren, hala nola mugikortasun aktiboen garapena eta segurtasuna, espazio publikoen antolaketa, hiriko natura indartzea, ondarearen balorizazioa eta zerbitzuen eskaintza hobetzea. Xartak aurreikusten duen bezala, instantzia horietako kideak berrituak izan behar dira orain. Parte hartu nahi duzue eta auzoen zerbitzuko ekintzarekin segitu nahi baduzue Auzo Kontseiluekin bat egin ezazue. Elkarrekin, gure hiria aurrera doa!

Jean-René Etxebarria,  
Baionako Auzapeza

Jean-René Etxebarria,  
Maire de Baiona

Los quatre Conseils de quartiers que son estats installats per la fin de 2021, com m'i eri engatjat pendent las darreras eleccions, dab la mira d'ahortir la participacion ciudadana capvath un dialògue permanent. Aquera iniciativa voluntaria, qu'a permetut a las e aus qui's son mobilizats, abitants e actors locaux de Baiona, d'agir en favor deu melhorament deu quadre de vita deus quartiers. Engatjats pendent dus ans, las Conselhèras e los Conselhèrs de quartiers qu'an definit huelhas de rota qui estòn aviadas dab los servicis e los elejts de la Vila. Au demiei deus elejhs de tribalh causits, preocupacions comunas que son apareishudas com lo desvelopament e la securizacion de las mobilitats activas, l'amainatjament deus espacis publics, l'ahortiment de la natura en vila, la valorizacion deus patrimonis e lo melhorament de l'auhèrta de servicis. Los membres d'aqueras instàncias que deven adara estar renovelats com ac preved la carta. Que'vs desiratz implicar e perseguir l'accion au servic deus quartiers, alavetz rejunhetz los Conselhs de quartiers. Amassa, la nòsta vila que's hè enlà !

▼ Réunion inter-quartiers sur le projet de transition écologique et solidaire de la Ville - Samedi 18 mars 2023 - Maison des associations.

